



Paris, le 18 avril 2014

Réforme de l'ADS et disparition de l'ATESAT : Suites du Comité de suivi du 26 mars 2014

Suite à la réunion du Comité de suivi du 26 mars dernier (cf. [compte-rendu FO ici](#)) l'administration nous a adressé pour avis, par retour de courriel, le projet de note que le Secrétaire général des MEDDE/MLET se propose d'adresser aux DDT(M).

Une suite ... dématérialisée, donc, de cette instance !

Un projet de note du SG des MEDDE/MLET :

L'administration nous a adressé un projet de note qu'elle envisage d'adresser aux DDT(M), nous proposant de lui faire part de nos observations.

C'est donc ainsi sous une forme dématérialisée que nous sommes invités à poursuivre les travaux du Comité de suivi !

La FEETS-FO ne l'entend pas de cette oreille et lui demande donc de réunir le Comité de suivi des réformes sans délais et ne pas fuir un débat qui s'impose :

La réponse de la FEETS-FO :

D'une façon générale nous tenons à pointer le fait que nous ne retrouvons pas ici le retour attendu d'un réel pilotage ministériel des services déconcentrés, ce projet réécrivant, de façon même moins précise, ce qui l'avait déjà été au travers de l'instruction GPRH du 12 avril 2012.

N'y ont tout au plus été ajoutés - mais au travers de formulations parfois inexactes ou prêtant à confusion - que les derniers engagements ministériels ainsi qu'une liste des « *outils indemnitaires et financiers* » dont on ne sait qui en bénéficiera ni dans quelle mesure, en l'absence de date d'entrée en vigueur, de rétroactivité éventuelle et même - pour ce qui concerne le complément indemnitaire d'accompagnement - de contenu, demeurant dans l'attente de sa publication.

Or de nombreux repositionnements ont déjà eu lieu ou sont encouragés alors que ces réponses dues aux agents concernés ou susceptibles de l'être ne leur sont toujours pas apportées.

Il en va de même de la question fondamentale de la formation aux nouvelles compétences - à ce jour toujours imprécises - dans des DDT-M qui ont par ailleurs été dépouillées de leur personnel RH pour monter des centres supports régionaux formation entre 2008 et 2010. Ces services n'ont plus les ressources suffisantes pour construire une offre de formation sur mesure pour les agents. La proximité a été détruite par la régionalisation des supports (cf la paye et la gestion administrative dans les PSI-RH et [notre courrier d'hier](#)). Là encore il y a urgence, la réforme est en cours depuis 2011 au moins, les agents sont en

attente depuis des années et « *l'offre de formation est en cours d'élaboration* » quand la Ministre vient tout juste d'annoncer les nouvelles priorités ministérielles (rénovation thermique, production énergétique, déploiement de bornes électriques et développement de l'économie circulaire) laissant ces derniers dans l'expectative. Le décalage avec ce qui est demandé (des entretiens individualisés avec le souci de répondre efficacement aux agents, et des promesses d'offre de formation à venir) est criant.

Par ailleurs nous nous demandons ce que vient faire le CEREMA dans les moyens locaux et nationaux (page 3) et pourquoi, a contrario, sont ainsi mises en retrait les DREAL, à notre connaissance toujours en charge de la gestion des effectifs dans la région RZGE RBOP déléguées et présidentes des CAP régionales de catégories C ?

Nous nous félicitons qu'au contraire de l'instruction du 12 avril 2012 l'administration n'en appelle pas à la consultation de l'instance régionale de concertation, mais il est vrai que FO a fait condamner la Ministre sur les modalités de mise en place de ces instances même pas consultatives !

Mais nous ne pouvons que fustiger le fait que si le « *dialogue social* » est mis en avant (au point de faire l'objet d'un chapitre de ce projet de note), à aucun moment ne sont utilisés les mots « concertation » ou « consultation » ... ni même évoqué le recueil – pourtant obligatoire en pareilles circonstances - de l'avis des comités techniques et des commissions paritaires !

En conclusion, nous demandons par la présente que le comité de suivi des réformes ADS et ATESAT soit réuni sans délai afin qu'un véritable dialogue nous permette de vous faire part, autrement qu'au travers d'une consultation dématérialisée, des corrections qui nous paraissent devoir être apportées à ce projet de note.

Pour déjouer les pièges...

...avant qu'ils ne se referment sur toi :

(Ci-joint le projet de note annoté par la FEETS-FO)

Hier, au comité technique placé auprès du SGG :

Interpellé sur le même point par Force Ouvrière suite à notre intervention rejointe par les autres OS, le SGG s'est engagé à évoquer personnellement avec Vincent MAZURIC, son homologue des MEDDE/MLET, la question du comité de suivi ADS/ATESAT (sous l'angle dont nous témoignons de l'insatisfaction globale, du manque de moyens d'accompagnement et de la tactique consistant à cacher les agents "sous le tapis").

Chacun comprendra pourquoi il est nécessaire de se mobiliser encore plus à partir du 15 mai 2014 pour combattre l'aggravation de l'austérité annoncée par le Premier ministre.

Car si ton poste n'est pas aujourd'hui sur la sellette...

...ne doute pas qu'il le sera demain !